L'ABEILLE.

PAR BILLIU FAIVRE & CO
NO. 16, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS :

Durée du traité, par an, payé d'avance, y compris 2 numéros du Bee hebdomadaire pour l'intérieur, dont le bon de la poste n'atteint pas 1 cent. Les numéros supplémentaires, contenant des annonces, payables à raison de 5 cents par ligne pour la première et 3 cents pour chaque insertion subséquente. Les annonces qui ne seront pas renouvelées seront considérées comme nouvelles et payées comme telles.

Les annonces qui ne paraîtront que pour une fois, ou dont le nombre d'insertions ne sera pas spécifié, seront payées à raison de 75 cents par ligne